



DROITS et AMENDES

Saison 2025 - 2026

(Version 06 du 01-07-2025)

MONTANTS DES DROITS SAISON 2025 / 2026

COTISATION CLUBS

Art 17 Statuts du District

Clubs disputant les Championnats de Ligue 1 & 2 Pro	1 100 €
Clubs disputant les Championnats Nationaux amateurs	750 €
Clubs disputant les Championnats de R1, R2, R3, D1, D2	300 €
Clubs disputant les Championnats inférieurs à la D2	240 €
Membre individuel – Cotisation Art 9 Statuts du District	exempté
Droits d'entrée nouveaux clubs <i>A régler lors du dépôt du dossier d'affiliation</i>	200 €

Art 2 a) du Règlement Intérieur (RI) du District

ENGAGEMENT EN COMPETITIONS

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1	105 €
Départemental 2	95 €
Départemental 3	85 €
Départemental 4	63 €
Départemental 5	63 €
Championnat Seniors Vétérans	62 €
Championnat Séniors F	44 €
Championnats U18 / U18 F	61 €
Championnats U17 / U16 Foot à 11	55 €
Championnat U17 / U16 Foot à 8	55 €
Championnats U15 / U14 Foot à 11	55 €
Championnat U15 / U14 Foot à 8	55 €
Championnat U15 F Foot à 8	55 €
Championnats U13 / U12 Foot à 8	55 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F – U13F – U14F)	55 €
Plateaux U11 / U10 Foot à 8	55 €
Plateaux U11 F Foot à 5 (U9F – U10F – U11F)	33 €
Plateaux- U9 / U8 - U7 / U6	33 €
Plateaux U8 F Foot à 5 (U6F – U7F – U8F)	33 €
Championnat Futsal Seniors	40 €
Championnat Beach Soccer	40 €
Pratique Futsal Jeune.....	40 €
Foot Loisir à 8	40 €

COUPES DE L'HERAULT ET CHALLENGES

Art 2 a) Part. I du RCO

C.D.H. Seniors	60 €
Challenge Seniors Maurice MARTIN.....	30 €
C.D.H. Seniors Vétérans	60 €
Challenge Séniors F Maurice BALSAN	40 €
C.D.H. U18 – U17 – U16 – U15 – U14	40 €
C.D.H. U18 F – U15 F	25 €
Challenges et FestiFoot U13 – Challenge U11	exempté
CDH – Challenge futsal seniors	40 €
CDH – Challenge futsal féminines.....	exempté
Pratique futsal U13.....	40 €

CAUTIONNEMENT GLOBAL

Selon le niveau de l'équipe supérieure du club :

Art 2 a) Part. I du RCO

Ligue 1 et 2, National, Régional	750 €
Départemental 1	500 €
Départemental 2	500 €
Départemental 3	350 €
Départemental 4	350 €
Départemental 5	350 €
Seniors Vétérans	350 €
Championnat Séniors F	350 €
Championnat U18	350 €
Championnats U17 - U16 - U15 - U14 - U13 - U18 F - U15 F.....	350 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F - U13F - U14F)	300 €
Plateaux U10 / U11 - U9 - U7 / U8 - U11 F - U8 F	300 €
Plateaux U6	300 €
Foot Loisir à 8	200 €
Championnat Futsal, Beach Soccer	200 €

CAISSE SPECIALE DES ARBITRES, TARIF PAR LICENCIE :

Art 14 Part. I du RCO

⚽ Club disputant championnats Nationaux	3,80 €
⚽ Club disputant championnats Régionaux	3,30 €
⚽ Club disputant championnats D1 - D2	2,60 €
⚽ Autres clubs	2,20 €
Participation minimum	100 €

Un premier acompte, prélevé en septembre sera calculé en fonction des effectifs de la saison précédente.

Le deuxième acompte sera prélevé en janvier, après régularisation en fonction des effectifs de la saison en cours.

AUTRES DROITS

Frais de dossier administratif – somme débitée du compte du club (par affaire)

art. 190.3 des RG FFF

Devant la Commission Générale d'Appel	130 €
Devant la Commission d'Appel Disciplinaire	130 €
Demande de remise de peine	exempté
Autorisation pour l'organisation d'un Tournoi.....	exempté
Droits de confirmation de réserves d'avant-match art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de confirmation de réserves techniques art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de Réclamation d'après-match & d'évocation art 187 RG FFF	55 €
Visite terrain pour homologation	50 €
Prix d'entrée minimum Art 21 a) Part. I du RCO	4 €
Surtaxe match d'ouverture Art 21 a) Part. I du RCO.....	1 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

Art 17 Statuts du District

Par licencié :

Seniors – Seniors Vétérans – Seniors Féminines	7,00 €
U18 – U17 – U16 – U15 – U14 (G et F).....	4,30 €
Foot à 8 : U13/U12 - U11/U10 (G et F)	3,60 €
Foot à 5 : U9/U8 – U7/U6 (G et F).....	2,30 €

Autres licenciés	2,30 €
Participation minimum.....	100 €

PREVISIONNEL FRAIS D'ARBITRAGE CHAMPIONNATS SENIORS

Art 23 du RI

D1 par prélèvement le 5 du mois ou chèque de septembre à juin.....	280 €
D2 par prélèvement le 5 du mois ou chèque de septembre à juin.....	280 €
D3 par prélèvement le 5 du mois ou chèque de septembre à juin.....	125 €
D4 par prélèvement le 5 du mois ou chèque de septembre à juin	100 €
D5 par prélèvement le 5 du mois ou chèque de septembre à juin.....	85 €
Senior F à 11 par prélèvement le 5 du mois ou chèque de septembre à juin.....	60 €

CAISSE DE COMPENSATION ET DE PEREQUATION KILOMETRIQUE

Art 25 Part. II du RCO

Montant de base	300 €
-----------------------	-------

MONTANTS DES AMENDES SAISON 2025 / 2026

Non représentation à l'Assemblée Générale art 12.3 Statuts District	200 €
Sauf Clubs non actifs, football diversifié (foot loisir, futsal, Beach-soccer)	50 €
Obligations des clubs (trois dirigeants) art 30.1 alinéa 1 et 30.2 RG FFF	50 €
Non-respect du nombre minimum de dirigeants par équipe engagée art 20 RI	10 €
Non envoi de rapport(s) demandé(s) (<i>amende unique par club et par affaire</i>)	70 €
Avertissement art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District	15 €
Expulsion art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District	33 €
Non-respect de la charte d'éthique et de déontologie du Football RG FFF Annexe 8.	150 €
Absence(s) non motivée(s) à une convocation (<i>amende unique par club</i>)	70 €
Arbitre ou délégué absent à une convocation par une commission	35 €
Refus d'Organisation d'une Rencontre, sur demande du District art 19 RI	50 €
Refus d'engagement en Coupe de l'Hérault séniors – D1 –D2 art 17 du RI	100 €
Retard de Communication de fiche de renseignements art 18 du RI	40 €
Retard de règlement art 26 du RI	
🕒 1 ^{er} rappel	50 €
🕒 2 ^{ème} rappel	100 €
🕒 Prélèvement ou chèque rejeté.....	10 €
Non-retour Coupe séniors art 1 Part. IV du RCO	250 €
Non-retour Coupe Maurice Martin art 1 Part. IV du RCO	150 €
Non-respect de la catégorie d'âge art 213 RG FFF	25 €
Défaut de mise à disposition des installations dans les délais art 6 d) Part. I du RCO	50 €
Notification tardive de jour – terrain – heure art 7-e) Part. I du RCO	20 €
Notification tardive de jour – terrain – heure (U6 à U11) art 7-e) Part. I du RCO	10 €
Défaut de notification de jour – terrain – heure art 7 e) Part. I du RCO	50 €
Défaut de notification de tournoi dans les temps art 21 du RI	exempté
Ports d'équipements non conformes art 11 Part. I et 5 Part. IV du RCO	50 €
Non fourniture de ballon sur terrain neutre art 12 du RCO	50 €
Match non joué suite à l'absence de la feuille de match art 10 e) du RCO	100 €
Non accomplissement des formalités d'avant-match art 10 a) Part. I du RCO	30 €
Feuille de match non conforme art 10 Part. I du RCO	30 €
Feuille de plateau organisateur U6 à 9 absente	40 €
Feuille de présence équipe participant au plateau U6 à U9 absente	10€

Feuille de plateau organisateur U10-U11 absente Art 14 Part. III du RCO	40€
Absence désignation du Responsable sécurité (D1 à D5) art 15 c) Part. I du RCO	30 €
Demande d'homologation d'un tournoi hors délai art 22 du RI.....	30 €
Feuille de match Informatisée non utilisation de la tablette art 139 bis RG FFF.....	1 ^{ère} infraction 1€ - au-delà 50 €
F.M.I. transmise hors délais art 10 f) et 22 Part. I du RCO.....	1 ^{er} hors délais 1€ - au-delà : 50€
Feuille de match adressée hors délais sauf catég. U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO .	1 ^{er} hors délais 1€ - au-delà : 50€
Feuille de match non-parvenue hormis catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	50 €
Feuille de match non-parvenue catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	10 €
Défaut de licence validée (<i>Non cumulatif avec absence n° de lic.</i>) art 30 et 59 RG FFF	50 €
Infraction aux règles de qualification et de participation art 10 d) Part. I du RCO.....	50 €
Non application des nouvelles directives fédérales (foot à 4) art 1 Part. 5 du RCO	50 €
Fraude – tentative de fraude art 207 RG FFF.....	Mini. 200 €
Abandon du terrain avant la fin de la rencontre art 18 Part. I du RCO.....	50 €
Match perdu par pénalité moins de huit joueurs (ou sept) art 10 b) Part. I du RCO ...	50 €
Indemnité kilométrique trajet simple le plus rapide art 17 e) Part. I du RCO.....	3 € / km

RETRAIT D'ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE APRES EDITION DU CALENDRIER

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1 & D2.....	500 €
Départemental 3	400 €
Départemental 4	200 €
Départemental 5 – Seniors Vétérans	150 €
Championnat Séniors F.....	100 €
Championnats U18 – U17 – U16 – U15 – U14 – U18 F.....	80 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U9 – U7/U8 – U6	80 €
Championnat U13 F à 8 – Championnat U15 F à 8	50 €
Compétition Futsal	100 €
Compétition Beach-Soccer.....	30 €

FORFAIT

Art 17 c) Part. I du RCO

Notifié plus de 10 jours avant la rencontre :

Départemental 1 & D2	70 €
Départemental 3	20 €
Départemental 4 & D5 – Seniors Vétérans	10 €
Championnat Séniors F	10 €
Championnats U18 – U17 – U16 – U15 – U14 – U18 F	7 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11.....	7 €
Championnat U15 F – U13 F – U11 F.....	7 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	5 €
Compétitions Futsal	10 €
Compétition Beach Soccer	10 €

Notifié moins de 10 jours avant la rencontre :

Montants doublés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

Non Notifié :

Montants quadruplés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

FORFAITS GENERAUX

Art 17 d) Part. I du RCO

**Avant les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (hors Coupes de l'Hérault)
Ou avant les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases**

Départemental 1 – Départemental 2	350 €
Départemental 3	160 €
Départemental 4	100 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans	70 €
Championnat Séniors F	70 €
Championnats U18 – U17 – U16 – U15 – U14 – U18 F.....	50 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U11 F	50 €
Championnat U13 F & U15 F à 8	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	exempté
Compétitions Futsal	70 €
Compétition Beach Soccer	70 €

**Dans les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (hors coupes de l'Hérault)
OU dans les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases**

Départemental 1 – Départemental 2	500 €
Départemental 3.....	250 €
Départemental 4.....	150 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans	90 €
Championnat Séniors F	90 €
Championnats U18 – U17 – U16 – U15 – U14 – U18 F.....	70 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11	70 €
Championnat U13 F – U15 F – Plateaux U11 F	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	5 €
Compétitions Futsal	90 €
Compétition Beach Soccer	70 €

FORFAIT COUPE D'OCCITANIE

Art 14 RG Coupes LFO gestion District

Toutes catégories	100 €
-------------------------	-------

FORFAIT COUPE DE L'HERAULT

Art 17 c) Part. I du RCO

Seniors (Sauf challenge Maurice MARTIN)

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

Seniors (challenge Maurice MARTIN)

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	300 €

Seniors Vétérans – U18 – U17- U16 - U15 – U14

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} jusqu'aux ¼ de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	100 €
Non notifié	200 €
A partir des ½ Finales	
Notifiés dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

FORFAIT CHALLENGE ET COUPES DE L'HÉRAULT SENIORS F, U18 F, U15 F

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €
A partir des 1/8 ^{èmes} jusqu'aux ¼ de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	100 €
Non notifié	200 €
A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €
A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR FÉMININES

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €
A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL JEUNES

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €
A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT FESTIVAL FOOT U13, U13 F

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €
Pour le plateau final :	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE FOOT U13

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

FORFAIT CHALLENGE FOOT U10 - U11

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié <i>Art 26 Partie IV du RCO</i>	28 €

FORFAIT POUR LE PLATEAU FINAL U10 à U13 :

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	150 €
Non notifié	300 €

BARÈME DES AMENDES DISCIPLINAIRES LIÉES À LA DURÉE DE LA SANCTION - DISTRICT

Durée		Sanctions financières
1 match		0€
2 matchs		0€
3 matchs	1 mois	0€
4 matchs		10€
5 matchs		10€
6 matchs	2 mois	10€
7 matchs		10€
8 matchs		20€
9 matchs	3 mois	20€
10 matchs		20€
11 matchs		20€
12 matchs	4 mois	30€
13 matchs		30€
14 matchs		30€
15 matchs	5 mois	70€
16 matchs		70€
17 matchs		70€
18 matchs	6 mois	120€
19 matchs		120€
20 matchs		120€
21 matchs	7 mois	130€
22 matchs		130€
23 matchs		130€
24 matchs	8 mois	130€
25 matchs		130€
26 matchs		130€
27 matchs	9 mois	140€
28 matchs		140€
29 matchs		140€
30 matchs	10 mois	150€
31 matchs		150€
32 matchs		150€
33 matchs	11 mois	160€
34 matchs		160€
35 matchs		160 €
36 matchs	12 mois/1 an	170 €
	18 mois	220€
	24 mois/2 ans	280€
	30 mois	340€
	36 mois/3 ans	350€
	4 ans	370€
	5 ans	390€
	6 ans	410€
	10 ans	430€

Les amendes disciplinaires liées au motif et celles liées à la durée de la sanction sont cumulables.

BARÈME DES AMENDES DISCIPLINAIRES LIÉES AU MOTIF- DISTRICT

Auteur	Joueur		Entraîneur/ éducateur/ dirigeant/ personnel médical	
	À officiel	À joueur/ entraîneur/ éducateur/ dirigeant/public	À officiel	À joueur/ entraîneur/ éducateur/ dirigeant/public
Motif disciplinaire 				
Avertissement (Art.1)		15€		
Exclusion (Art.1)		33€		
Anéantissement d'une occasion de but (Art. 2)				
Faute grossière (Art. 3)				
Comportement excessif/déplacé (Art. 4)				
Comportement blessant (Art. 5)	25€		30€	17 €
Comportement grossier/injurieux (Art. 61)	25€		40€	20€
Comportement obscène (Art. 71)	40€		70€	20€
Comportement intimidant/menaçant (Art. 81)	90€		115€	30€
Comportement raciste/ discriminatoire (Art. 91)	200 €		250€	
Bousculade volontaire (Art. 10)	130€		150€	20€
Tentative de brutalité/de coup (Art. 111)	110€		130€	20€
Crachat (Art. 12)	150€	110€	200€	85€
Acte de brutalité/coup sans blessure ou blessure uniquement observée par un arbitre (Art.13.11)	200€	90€	250€	50€
Acte de brutalité/coup avec blessure constatée par certificat médical (Art. 13.2)	300€	110€	350€	50€
Acte de brutalité/coup avec ITT<8 jours (Art. 13.3)	350€	Au cours de la rencontre : 150€	400€	170€
		En dehors de la rencontre: 180€		
Acte de brutalité/coup avec ITT> 8 jours (Art. 13.4)	400€	Au cours de la rencontre lors d'une action de jeu : 130 €	450€	250€
		Au cours de la rencontre hors action de jeu : 200€		
		En dehors de la rencontre: 250€		